

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21828 - 80ÈME ANNÉE

- LE RISQUE D'UNE SIMPLE OPÉRATION DE COMMUNICATION - CONSULTATION CITOYENNE SUR L'ÉCOLE : NE PAS OUBLIER L'ESSENTIEL

Alors que le président de la République s'apprête à lancer une grande consultation citoyenne sur l'École, en centrant le débat sur les vacances scolaires et les horaires de cours, nombreux sont ceux qui redoutent une nouvelle simple opération de communication, détournant l'attention des vrais problèmes du système éducatif, en particulier à La Réunion où la réussite scolaire des jeunes Réunionnais n'est pas l'objectif principal en raison d'un calendrier anti-climatique et d'une langue d'enseignement inadaptée au nom de l'assimilation à la France.

Les rythmes scolaires sont le thème choisi par le président de la République pour la consultation citoyenne sur l'École. Pourtant, ce sujet occulte des problématiques autrement plus pressantes : le sous-financement chronique de l'Éducation nationale, la pénurie d'enseignants, la surcharge des classes, et la perte d'attractivité du métier d'enseignant. De nombreux enseignants quittent la profession prématurément, épuisés par des conditions de travail dégradées, des salaires peu attractifs, et une reconnaissance sociale en berne.

DÉVALORISATION DE L'ENSEIGNANT DANS LE SYSTÈME CAPITALISTE

Ce malaise structurel se répercute directement sur les élèves. Dans des classes surchargées, il est difficile de suivre le rythme de chacun, d'individualiser les

apprentissages, de construire un climat propice à l'enseignement. Résultat : de nombreux élèves se démotivent, décrochent, et voient l'école non plus comme une chance, mais comme une contrainte.

La situation est d'autant plus complexe que l'école ne peut pas, à elle seule, porter tous les maux de la société. Le rapport à l'autorité, au savoir, au mérite a profondément évolué. Dans certaines familles, les enfants sont devenus "rois", élevés dans un environnement de surconsommation, encouragé par un système capitaliste qui confond bien-être avec accumulation de biens matériels, certains reçoivent téléphones, consoles et vêtements de marque, sans lien avec leur implication dans les apprentissages des parents pensent ainsi acheter la paix.

Dans ce contexte, lorsque les résultats scolaires ne sont pas au rendez-vous, certains parents se retournent contre l'enseignant plutôt que d'interroger les efforts de leur enfant. L'autorité pédagogique est ainsi affaiblie, minant le travail éducatif en profondeur.

La priorité est de débattre sur comment investir dans l'éducation, revaloriser le métier d'enseignant, alléger les effectifs par classe, rétablir un lien de confiance entre familles et corps enseignant, et surtout, redonner du sens à l'effort, à la persévérance, à la culture.

Modifier les calendriers et les emplois du temps peut avoir un intérêt, mais ce n'est qu'un détail tant que les fondations restent fragiles

Pour La Réunion, il importe d'adapter le système éducatif à notre pays.

À LA RÉUNION, LE CALENDRIER SCOLAIRE DU NÉOCOLONIALISME NE TIENT PAS COMPTE DU CLIMAT

Le calendrier scolaire en vigueur à La Réunion fait de plus en plus débat. Aligné sur celui de la France pour des raisons administratives, il oblige les élèves et les enseignants à travailler en plein été austral, dans une chaleur étouffante et sous la menace cyclonique. Dès janvier, les températures dépassent les 30°C dès le matin, transformant les salles de classe en étuves.

Cette situation pèse lourdement sur les conditions d'apprentissage et la santé des élèves. Le Parti Communiste Réunionnais (PCR) alerte depuis longtemps sur les conséquences de ce choix : baisse de la concentration, risques de malaises, journées de cours perdues en cas de cyclone.

Il plaide pour un calendrier adapté au contexte local, calqué sur celui de la Nouvelle-Calédonie : une rentrée en mars, une fin d'année scolaire en décembre. La FCPE soutient cette proposition, soulignant que La Réunion, située dans l'hémisphère sud, devrait suivre un rythme saisonnier cohérent. Les récentes mobilisations d'élèves dans plusieurs établissements de l'île en janvier ont illustré l'urgence du changement.

Ils réclament un meilleur confort thermique : climatisation, ventilateurs, ombrage. Si quelques collectivités commencent à réagir, les coûts d'adaptation sont lourds. Un calendrier mieux pensé permettrait d'éviter ces dépenses, tout en assurant des conditions dignes pour apprendre.

Il ne s'agit pas seulement de confort, mais d'équité, de réussite scolaire et de santé publique.

POUR UNE ÉCOLE BILINGUE À LA RÉUNION CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE

À La Réunion, la maîtrise insuffisante du français reste un obstacle majeur à l'inclusion sociale, professionnelle et numérique. Dans une société où le français conditionne l'accès à l'emploi, aux services publics et aux démarches en ligne, beaucoup se retrouvent en difficulté. Une étude récente de l'INSEE révèle que seuls 33% des Réunionnais ayant des lacunes à l'écrit occupent un emploi, contre 59% de ceux maîtrisant la langue. Les moins diplômés sont les plus touchés : 44% des adultes sans diplôme rencontrent des problèmes avec l'écrit.

Ces difficultés dépassent le cadre professionnel. Moins de la moitié des personnes concernées sont capables de gérer seules leurs démarches administratives. À l'heure de la dématérialisation, l'exclusion s'aggrave : près d'un tiers n'utilisent jamais Internet, et peu sont en mesure de faire des démarches en ligne.

Ce fossé trouve en partie son origine dans un système scolaire qui ignore la réalité linguistique locale. Le français, langue d'enseignement exclusive, n'est pas la langue première de la majorité des Réunionnais, qui parlent créole au quotidien. En traitant le français comme une langue maternelle, l'école creuse l'écart. Repenser l'enseignement en intégrant le créole comme langue d'apprentissage pourrait faciliter l'acquisition du français et favoriser la réussite scolaire.

Adopter une approche bilingue, comme dans d'autres régions du monde, permettrait de réduire les inégalités et de mieux préparer les jeunes à leur avenir.

M.M.

LES DROM FORTEMENT CONCERNÉS PAR LES ATTEINTES À LA PROBITÉ ENTRE 2016 ET 2024

Selon l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité, 191 000 personnes âgées de 18 ans et plus vivant en France métropolitaine, en Martinique, en Guadeloupe ou à La Réunion déclarent avoir été confrontées à une situation de corruption dans le milieu professionnel en 2022.

En France, 934 infractions d'atteinte à la probité* ont été enregistrées par la police et la gendarmerie nationales en 2024, après 863 en 2023. Le nombre des atteintes à la probité enregistrées, essentiellement des délits, poursuit sa hausse en 2024 (+8,2 %), comme en 2023.

En comparaison avec la métropole, la Corse et les départements d'Outre-mer concentrent toujours un nombre plus élevé d'atteintes à la probité enregistrées rapporté au nombre d'habitants. Ce taux est également plus important dans les collectivités d'Outre-Mer. Le nombre d'atteintes à la probité dans les collectivités d'Outre-mer n'a cependant pas progressé entre 2016 et 2024.

D'autres infractions sont souvent commises concomitamment à une infraction liée à des atteintes à la probité : la moitié de ces infractions connexes relève de la fraude ou de la tromperie. Près de 6% de ces infractions sont en lien avec le trafic de stupéfiants.

Selon l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS), 191 000 personnes de 18 ans et plus vivant en France métropolitaine, en Martinique, en Guadeloupe ou à la Réunion déclarent avoir été confrontées à une situation de corruption dans le milieu professionnel en 2022, soit 0,4 % de l'ensemble de la population majeure.

Pour 28 % des cas, l'objectif était d'obtenir un service (une place en crèche par exemple) ou d'en accélérer l'obtention. Et moins de 1% des personnes physiques concernées indiquent avoir porté plainte auprès des services de sécurité.

Ainsi, les cinq départements et régions d'Outre-Mer (DROM) comptabilisent entre 2,5 et 5,5 infractions par an en moyenne pour 100 000 habitants, alors que la moyenne nationale (qui n'inclut pas les collectivités d'outre-mer) s'établit à 1,1. Cela représente 70 infractions par an en moyenne dans les DROM entre 2016 et 2024, dont 99 infractions en 2024. Quant à Paris, on y dénombre 2,3 infractions en moyenne pour 100 000 habitants entre 2016 et 2024.

Le taux d'infractions d'atteinte à la probité rapportées au nombre d'habitants est par ailleurs plus élevé dans les collectivités d'Outre-Mer (COM) qu'en France. Ces taux atteignent 4,3 pour 100 000 habitants en Polynésie française et 2,3 pour 100 000 habitants en Nouvelle-Calédonie.

L'Agence Française AntiCorruption (AFA) a noté qu'en raison de la faiblesse du nombre d'infractions, ces taux sont fragiles à interpréter pour les COM les moins peuplées comme Wallis-et-Futuna ou Saint-Pierre-et-Miquelon.

Les atteintes à la probité dans les collectivités d'Outre-mer sont par ailleurs globalement stables : on y compte entre 23 infractions par an en moyenne entre 2016 et 2024, dont 24 infractions pour chacune des deux années 2022 et 2023. Six seulement ont été recensées en 2024, mais les résultats sont provisoires car certaines procédures ne sont pas encore clôturées.

**Les atteintes à la probité désignent les manquements au devoir de probité identifiés dans le code pénal : corruption, trafic d'influence, concussion, prise illégale d'intérêt, détournement de fonds publics et favoritisme.*



AKOZ PA IN BON MÉDSSINE KRÉOL POU LITE KONTE BANN TABLATIR NÉNA DANN LO MONDE TÈL KI LÉ ZORDI..

Zordi si ni anparl la santé, sansa la lite konte in pé toute bann tablatir lo mond i soufèr, mwin néna dan l'idé demoune mon laz i fé la soudir rante dè mond lé pa parèye : sète la médssine ni pè apèl modèrn avèk sète ni pè apèl tradissonèl. La médssine modèrn i panss èl lé syantifik, sir d'èl, éfikass, kaziman infayib. La médssine tradissonèl sé sète demoune i sorte partou la kite pou nou an léritaz é néna dmoune i kontinyé pratiké.

Mézami lé possib bonpé rante zot i trouv drol, lo manyèr mwin néna pou prézante la lite rante dè mond, dè fassonn d'fèr, dè fassonn oir lé shoz épi dè filozofi boudikonte. Lé possib dann fon zot kèr zot i panss wala ankor in nouvo lépizode dan la lite rante po d'tèr épi po d'fèr é zamé lo po d'tèr i pé kroir li va gagné. Pètète rante zot in pé i panss la médssine modèrn lé kapab kraz la médssine tradissonèl san lèss ali lo pli pti shanss pou égzisté kansréti pou amontr son kapasité pou pran lo shomin lib dovan li é pou li avanssé.

Souvan dé foi mi antann demoune i ékri liv, i koz dann télé, i fé bann sobatkoz apré vante noute médssine tradissonèl. Fransh vérité sa i rann amwin fyèr pars i mète mon péi anlèr. Solman, mèm sa, mi mazine dann

lo passé é défoi ankor koméla, demoune i mor avèk bann maladi la médssine modèrn i guéri an dè tan troi mouvman é la médssine tradissonèl la pa gagné pètète pars èl lé pa assé koni pètète pars èl la pankor assé avanssé – mé pti pa, pti pa n'arivé.

Souvan dé foi galman mi kalkil la médssine modèrn é mi antann toute bann kréтик in bonpé d'moune i fé par rapor médssine-la. Kan mi antan demoune, défoi bann savan, kan zot i roprosh la médssine modèrn son vantardiz, son mépri par rapor bann médssine tradissonèl, son dépendanss par rapor lo mond larzan, mi di an mwin mèm néna dé shoz pou shanjé, pou réformé, in sorte modésti pou rotrov konm valèr- in tienbo konte lo savoir noute bann zansien pou romète anlèr.

Dè mo pou anparl noute kréolizassion, valab pou nou konm pou in bonpé péi konm nou, mi oi sa konm in bon fassonn d' fèr, fassonn kalkilé, fasson pou antroprann pou ronouvèl in pé la médssine épi la santé pou ariv a songn toute bann tablatir i tonb dsi lo mond koméla-é ankor nou la pankor vi toute- inn fasson pou alé dopi in il pou alé dann lo mond konm Paul Vergès téi di dann inn son bann liv.

A bon antandèr salu !

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433